



2024

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

Mercredi 8 janvier 2025

Point de situation

Bonjour,

En ce début d'année, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 à vous et à vos proches. Ci-dessous nous vous proposons un point sur nos dernières avancées :

- OPA

1. Publication des nouveaux statuts OPA. FO SNOP est le seul syndicat à l'origine de cette réécriture des statuts OPA et de la création du grade de lieutenant classe exceptionnelle.
2. Parution de la première promotion pour les lieutenants classe exceptionnelle, résultat de trois années de négociation de votre syndicat. L'administration dans un premier temps, nous avait proposé un taux de promotion de 8%. Le préavis de grève FO SNOP de novembre 2024 nous a permis d'obtenir la garantie d'un premier taux de promotion de 14% pour les L.E et la prise en compte de cette promotion sur 2024. Nous négocierons un taux de promotion de 18% pour 2025. Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux promus L2, L1 et LCE.

- OP

1. Publication des nouveaux statuts OP. FO SNOP est le seul syndicat à l'origine de cette réécriture des statuts OP et de la création du grade de capitaine hors classe.
2. Parution de la première promotion pour les capitaines hors classe, résultat de trois années de négociation de votre syndicat. Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux promus C2, C1 et CHC.
3. Nous continuerons à négocier en 2025, un niveau de revalorisation supérieur pour les C2, plus de 111 points pour les C1.
4. Une meilleure accessibilité pour les HC et CPC et les fonctionnelles.
5. L'échelle lettre « A » n'est qu'un passage vers la « B ».

- La pénibilité

1. Concernant le sujet de la pénibilité porté par le seul syndicat FO SNOP à la suite du refus des autres syndicats qui prétendent vous défendre, notre dossier bien que porté par les ministres précédents, et vu la conjoncture, n'a pas été validé en l'état par les finances. La conseillère Par-dessus indique que le sujet continue à être porté par les ministres actuels mais potentiellement sous une forme différente et pouvant répondre à la problématique des ports décentralisés et des GPM. Tous s'accordent pour indiquer que nous répondons aux différents critères de pénibilité.



2024

Syndicat National des Officiers de Port Force Ouvrière
www.officierdeport.com

C'est à l'administration de nous proposer un cadre pour la mettre en œuvre dans la lignée des préconisations portées par les gouvernements successifs.

- Côté DGAMPA

1. L'arrêté uniforme est finalisé. FO SNOP est également à l'origine de l'écriture de cet arrêté. Nous attendons sa publication.

L'année 2024 a permis une avancée importante de nos revendications et l'avenir nous a donné raison de vouloir faire aboutir rapidement ces sujets cruciaux contrairement à un autre syndicat qui voulait redémarrer des nouvelles négociations pour 2025. Comment aurions-nous pu imaginer avancer rapidement dans des négociations en pleine instabilité politique avec des interlocuteurs qui changent tous les quatre matins. Nous vous rappelons que nous avons mis trois ans pour aboutir sur les sujets évoqués ci-dessus dans une période beaucoup plus stable.

Pour mémoire l'assemblée générale du SNOP aura lieu le mercredi 5 février 2025. Ne pas hésiter à vous déplacer à cette AG pour échanger et écrire nos orientations pour cette nouvelle année. En cas d'empêchement merci de nous envoyer vos procurations.

Stéphane LUCAS
SG SNOP FO

Olivier Chemineau
SGA SNOP FO

Loïc Sinquin
SGA SNOP FO